

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 7 Juin 2023

Présents : B. GOUZIN. J.L. RANDON. R. POUJOL. C. MACIAS-ADICEOM. A. GOBERT.
C. CHAUVITEAU. M. DIAW. M. RIEUTORD

Excusés : E. PONS. B. BAUTOU. R. ALLEXANT (pouvoir B.GOUZIN)

1. CONVENTION EDF

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte de l'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux envisagés par ENEDIS doivent emprunter notre propriété au niveau des lavoirs.

Il est proposé au conseil d'autoriser M. le Maire à signer la convention permettant de réaliser ces travaux sur le domaine public.

La signature de la convention est approuvée à l'unanimité.

Voir délibération.

2. CONVENTION HÉRAULT ÉNERGIES

L'enfouissement des lignes électriques aériennes permet de réduire les pannes liées aux aléas climatiques (orage, vent fort, neige...) et d'augmenter les capacités de desserte, tout en préservant le patrimoine géographique et architectural. Il a donc été décidé en accord avec Hérault Énergies de procéder à l'enfouissement rue du Foyer Communal, en préalable aux travaux de requalification de cette rue et pour ce faire de conclure une convention avec le gestionnaire de réseaux.

A l'unanimité le Conseil se prononce en faveur de la signature de la convention avec Hérault Énergies.

Voir délibération.

3. Questions diverses

Pour information : Le prochain conseil d'école se tiendra le 20 juin. À cette occasion un point sera fait sur les effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée ainsi que sur la répartition des différents niveaux par classe.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 H 15